

En résumé...

Des **dizaines** de complexes d'éoliennes industrielles sont prévus ou en cours dans l'Arc jurassien. **Des machines de 140 à 180 m de haut seront érigées** dans les pâturages, les vallons, sur les flancs des montagnes et sur les crêtes. Chaque éolienne nécessite **1'000 m³ de béton armé coulé à jamais dans le sol** et la construction/élargissement de routes.

Or, le Jura a un régime de vent fort peu propice aux éoliennes industrielles: **la production d'électricité attendue est donc extrêmement faible**. Cela importe peu aux promoteurs de ces projets et à leurs soutiens politiques, selon qui «tout est bon à prendre en matière d'énergie verte».

Et bien **NON**, justement, **pas à n'importe quel prix!** Parce que ces complexes d'éoliennes industrielles portent **préjudice** à l'environnement, ouvrent une **dangereuse brèche** en matière d'**aménagement du territoire**, détruisent les paysages et attentent à la **qualité de vie** des habitants de régions dites «périphériques».

Le développement de l'éolien industriel **n'empêchera en rien** la poursuite du **nucléaire** et **ne contribuera pas** à la réduction des **émissions de CO₂** de notre pays.

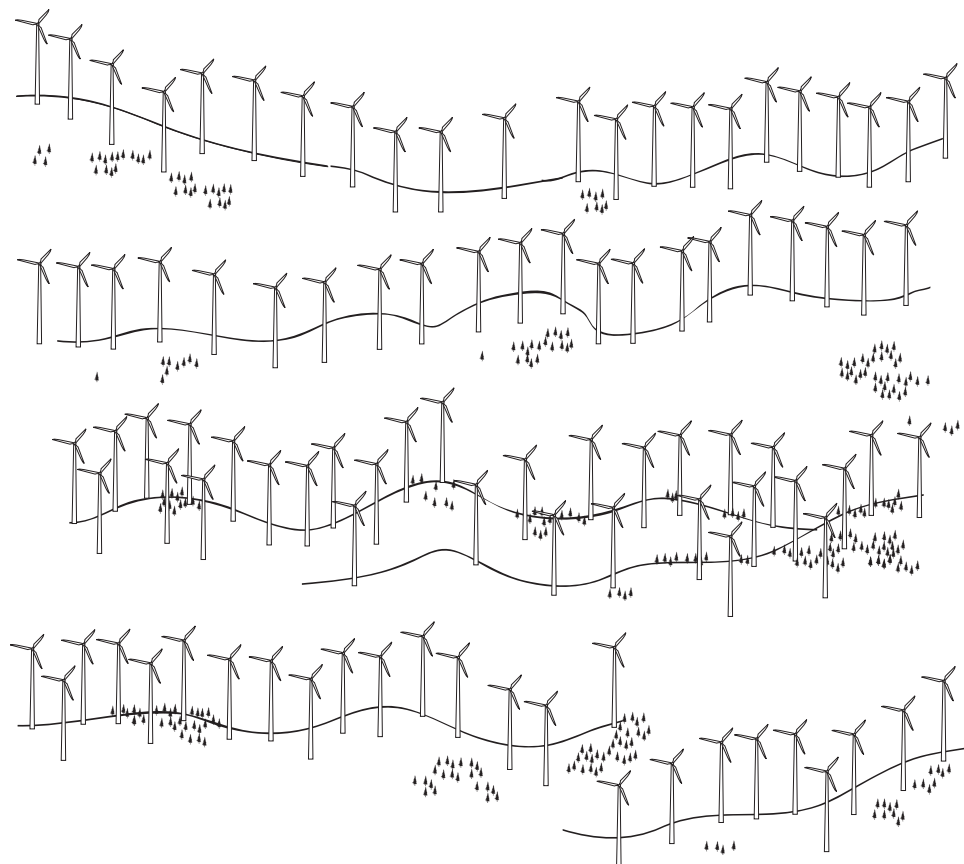
Il est dommage de constater que la protection de l'environnement, qui préoccupe à juste titre chacun de nous, devienne un **prétexte bien commode** pour cautionner ce qui est avant tout un **juteux business...**



Fédération pour la protection
du patrimoine naturel
de l'Arc jurassien

tout ça...

100 éoliennes sur les crêtes jurassiennes



... pour ça ?

... produiraient **0.4%**
de la consommation
suisse d'électricité

Eoliennes industrielles dans l'Arc jurassien: ce qu'il est utile de savoir...

Un rendement très faible dans le Jura

Dans les conditions de vent de l'Arc jurassien, les éoliennes produisent en moyenne du courant **1 jour à 1,5 jour** par semaine. **100 éoliennes** de 2 MW dans l'Arc jurassien produiraient **0.4% de la consommation suisse** d'électricité actuelle. Couvrir **la seule augmentation** annuelle de la consommation nécessiterait l'équivalent de **500 machines** de 140 m de haut (2 MW)...

Beaucoup de dégâts pour une production très marginale: le jeu n'en vaut tout simplement pas la chandelle.

L'éolien industriel est motivé par des intérêts financiers

Le subventionnement du courant éolien (RPC) et le rachat par le biais des certificats verts permettent aux promoteurs de dégager un chiffre d'affaires **proche du million par an et par machine**. Les propriétaires fonciers encaissent jusqu'à CHF 40 000/an/machine installée sur leurs terres. Au vu des sommes en jeu, on assiste à des **conflits d'intérêts**. Par exemple: lobbyisme de personnes qui sont à la fois propriétaires terriens et responsables politiques.

L'éolien industriel est un business juteux pour quelques-uns, sous prétexte de protection de l'environnement et d'intérêt public.

Des nuisances sonores attestées, en Suisse et ailleurs

Partout dans le monde, et maintenant en Suisse aussi, dans le canton du Jura, des riverains voient leur qualité de vie gravement atteinte par l'implantation d'éoliennes industrielles à proximité de chez eux. La distance recommandée et/ou appliquée dans de nombreux pays est d'**au moins 1'500 m**. **En Suisse, elle est de 300 m**. En raison du manque de recul et d'expérience, notre législation est tout simplement **inadaptée**.

En Suisse, les distances requises entre éoliennes et habitations sont trop faibles pour protéger efficacement les riverains des nuisances sonores.

Une opération qui n'a rien d'écologique

L'installation des éoliennes industrielles requiert des travaux colossaux: construction et élargissement de routes sur des kilomètres, élagage massif, jusqu'à **1'000 m³ de béton armé coulé à jamais** dans le sol. **L'emprise au sol** est importante si l'on tient compte du cumul des projets. De plus, l'impact de ces machines sur la faune et l'avifaune est encore mal connu.

L'implantation des éoliennes industrielles a un impact écologique sur les territoires concernés: surfaces bétonnées, routes, bruit, construction éventuelle de nouvelles lignes électriques, etc.

Aménagement du territoire: un dangereux précédent

Les lobbies de l'éolien industriel sont parvenus à jouir d'un **régime d'exception**. Il est envisagé d'implanter des éoliennes dans des zones en principe fortement protégées par la loi, comme les **Inventaires Fédéraux des Paysages (IFP)** et les **forêts**. Ce sont de dangereux précédents et un encouragement **au mitage généralisé du territoire**.

L'implantation des éoliennes industrielles est le cheval de Troie du bétonnage des dernières zones relativement préservées du pays.

Aucune création d'emploi et un frein au tourisme vert

Les éoliennes industrielles ne créent **pratiquement aucun emploi** en Suisse, où il n'y a pas de fabricants. Quant aux travaux d'excavation et d'installation, seules quelques miettes sont laissées aux entreprises locales. En outre, miser sur l'éolien pour soutenir le développement du tourisme dans l'Arc jurassien relève de la **naïveté**: l'exemple de Mont-Crosin, qui jouit pour l'instant de l'exclusivité, ne peut être généralisé. **Un paysage industrialisé chasse le tourisme vert!**

Les éoliennes industrielles ne sont pas une source de développement intéressant pour l'Arc jurassien. Bien au contraire...

Nucléaire et réduction du CO₂: rien à voir avec les éoliennes

Quelles que soient les opinions vis-à-vis de l'atome, le **très faible potentiel** d'exploitation du vent en Suisse ne pourra jamais contribuer au remplacement de l'énergie nucléaire (40% de notre production). Il ne s'agit donc pas de choisir entre éoliennes ou centrales nucléaires, mais de **savoir si l'on souhaite les deux ou pas**. Quant à l'argument climatique, il faut savoir qu'en Suisse, les émissions de CO₂ proviennent des **chauffages** et du **trafic motorisé**. Notre production/consommation d'électricité est déjà **la plus propre** de tous les pays industrialisés!

Le développement de l'industrie éolienne ne permettra ni de sortir du nucléaire, ni de réduire de manière significative nos émissions de CO₂.

Il y a plus urgent à faire que de planter des éoliennes...

De vrais choix politiques et des aides financières bien placées permettraient d'**économiser jusqu'à 30%** de la consommation d'électricité actuelle! Un seul exemple: la suppression du mode veille (stand by) sur les appareils électriques permettrait d'économiser l'équivalent de **la production de 400 éoliennes (2 MW)**.

Seule solution viable à terme, les économies d'énergie sont trop peu encouragées! Le développement de l'éolien industriel incarne la politique de fuite en avant des conglomérats électriques.